**Compte rendu du conseil d’école du 24 novembre 2020**

**En raison des mesures sanitaires, seules 8 personnes étaient présentes :**

Ecole : Mme LEDOUX (Direction /CM2), Mme GISCARD D’ESTAING (CE1), Mme SAPIN (CP)

Mairie : Mme FOMMARTY (Maire adjointe), Mme RAIMBAUD (Maire adjointe), Mme MARQUIS (responsable des affaires scolaires),

APELGC : Mme ARCELIN, Mme DOGNIN, Mme MARETTE

**1. Fonctionnement de l'école :**

**a) Présentation de l'équipe pédagogique de l'année 2020/2021**

9 classes avec 3 nouveaux enseignants : 2 enseignants, Mme Blanjoie (CM2) et M. Samoulier (CM1) qui ont déjà travaillé à l’école et M. Braire (CE2) qui a un poste temporaire pour 1 an.

Mme Carville est en disponibilité pour 1 an.

**b) Vote du règlement intérieur**

Des éléments sur le nouveau protocole sanitaire ont été rajoutés. Il sera donné aux parents pour le signer.

**c) Effectifs**

Il y a 218 élèves cette année

2 CP à 23

2 CE1 à 28

1 CE2 à 24

1 CM1 à 24

2 CM2 à 23

1 CE2/CM1 à 22

Au vu du nombre de départs et d’arrivée, l’année prochaine **il y aura certainement une fermeture de classe.**

A part les CE1, cette année, nous avons eu beaucoup de chance avec des classes très allégées. Avec la fermeture de classe, les classes seront en moyenne de 25 enfants.

Cela pose aussi le problème de décharge de la direction, qui sera moins importante avec une classe en moins (1 jour au lieu de 2).

**d) Sécurité et santé à l'école : plan Vigipirate et protocole sanitaire**

Depuis la rentrée, il y a 2 entrées différenciées. Cela n’a donc pas changé avec les nouvelles mesures sanitaires après la Toussaint.

Le port du masque est bien respecté par tous les enfants qui se sont bien adaptés.

Covid : aucun enseignant et enfant n’a encore été déclaré positif.

Si une classe devait fermer, la continuité de l’enseignement serait mise en place par le biais un blog ou d’un mail.

Il y a souvent des enfants qui attendent devant l’école (parc) vers 13h. Ils ne sont pas sous la responsabilité de l’école (et n’ont normalement pas le droit d’être là en temps de confinement).

**e) Point coopérative scolaire**

Solde au 1er septembre : 5 800 €

Sorties : fichiers, sacs avec tenue de piscine pour les oublis, gel douche, régie pour les classes : 2340 €

Prochaines dépenses : 2ème régie pour les classes, matériel pédagogique particulier (notamment pour les enfants en situation de handicap), bibliothèque, pour des animations à l’école comme des intervenants, conteurs, élevage de papillons et coccinelles, apiculteur.

Il n’y a pas eu d’appel de fonds au 1er trimestre car l’école a été remboursée de la sortie de fin d’année.

Entrée : photos et appel de la coop au 2ème trimestre

**2. Vie de l'école et parcours de l'élève**

**a) Bilan déconfinement au printemps, évaluations nationales**

Les écarts entre les bons élèves et les élèves en difficulté se sont malheureusement creusés. De bonnes habitudes de travail doivent être reprises.

Depuis la rentrée, les enseignants remarquent que la concentration des élèves est de plus en plus difficile. Il est compliqué de faire des activités de plus de 30 minutes. Il semble que cela puisse être un effet du confinement.

 Il paraîtrait qu’à la maison, le temps devant les écrans des enfants se soit allongé. Le nombre d’enfants possédant des portables a augmenté par rapport aux autres années et ils ont pour certains un accès à internet illimité.

**b) Les interventions (musique, EPS, dentiste, infirmière scolaire)**

Musique : Aurélia intervient pour chaque classe. Un spectacle est prévu. La médiathèque est réservée (sous réserve de la possibilité de le faire).

EPS : un intervenant vient également

Piscine : du gel douche est distribué à chaque enfant

Si un enfant n’a pas ses affaires de piscine et que le maitre ou la maitresse ne l’apprend qu’à la piscine, toute la classe doit retourner à l’école car aucun enfant ne peut rester seul au bord de la piscine. Il n’y a plus de parents qui peuvent le surveiller.

Les enseignants sont obligés avant de partir de l’école de vérifier dans les sacs que tous les enfants ont bien l’intégralité de leurs affaires.

C’est pour éviter cela que l’école a acheté des sacs avec des affaires de piscine.

Comme il n’y a plus de parents qui peuvent accompagner les enfants dans la piscine, il faut habiller les enfants avec des affaires simples à enfiler.

Rappel du planning de piscine :

- 7 décembre – 19 mars

CE2 (M. Braire) : mardi matin

CPA (Mme Sapin) : jeudi après midi

CPB (M. Char) et CE1 B (Mme Giscard d’Estaing) : vendredi après midi

- 22 mars – 25 juin

CPA : jeudi matin

CPB et CE1 A (Mme Fiel) : vendredi après midi

Mme Ledoux précise que pour les classes qui ont déjà eu cette activité au 1er trimestre, cela s’est bien passé et confirme le respect du protocole sanitaire.

Dentiste : 2 dentistes sont venues la semaine dernière pour les CE1 et CM2 (rattrapage de l’année dernière) et reviendront pour les CP et les CM1.

L’infirmière va passer dans les classes dont les enseignants en ont fait la demande et mettra en avant l’importance du sommeil et de la limitation

du temps d’exposition aux écrans.

La psychologue (Mme Guillou) est présente tous les jeudis après-midi.

Les CM1 et CM2 ont assisté à un spectacle musical sur l’Amérique du Sud qui a bien plu, offert par la Mairie. Il sera peut-être proposé aux autres classes et offert par la coopérative de l’école.

**c) Le Projet d'école et les conseils de délégués**

La priorité va être donnée à la bibliothèque. Si un ou deux parents veulent venir aider (ranger, trier…), ils sont les bienvenus. Un tri avait déjà eu lieu l’année dernière avec des parents de l’APELGC et des enseignants. La mairie a donné des bacs pour faciliter le rangement.

En début d’année, une enseignante remplaçante a donné du temps pour commencer un tri et rangement.

Les conseils de délégués vont être remis en place. Le 1er conseil va se tenir dans 2 semaines et va concerner le règlement de la récré (consignes identiques avec le périscolaire).

**d) Les projets (classes de découverte, sorties, apiculteurs, petits élevages...)**

Les classes découvertes sont annulées.

Les sorties sont à l’appréciation de la directrice qui préconise pour cette année plutôt que des intervenants (spectacle, apiculteur…) viennent à l’école.

**e) Le périscolaire /pause méridienne**

La pause méridienne est décomposée en trois temps (cantine, récré et activité).

Les enfants vont directement dans leur classe : cela permet d’attendre la reprise dans le calme.

L’APELGC et les enseignants trouvent dommage et moins efficace qu’il n’y est pas qu’un seul référent pour le périscolaire comme l’année dernière avec Eddy. C’est plus compliqué quand un message doit être passé à chaque fois. La mairie va essayer de trouver une solution.

**f) La remise des livrets**

Elle ne pourra pas avoir lieu en présentiel en décembre comme chaque année mais peut-être au cours de l’année. Les enseignants ne sont pas équipés pour le faire en visio.

Ils peuvent recevoir les parents qui le souhaitent ou peuvent les convier quand ils le jugent nécessaire.

Il y aura trois livrets cette année (un par trimestre).

**g) Aides aux élèves : PIAL, APC, RASED, stages de réussite pendant les vacances.**

Il manque des AESH pour des enfants. Il y a un gros problème de recrutement. 2 enfants de l’école ne bénéficient toujours pas de l’aide d’une AESH et les AESH présentes sont généralement mutualisées pour plusieurs élèves (de plusieurs classes voir même de plusieurs écoles)

Les ESS sont en cours de programmation par Mme DEROSAIS-CHATEIGNER (Référente de scolarisation pour les élèves en situation de handicap de notre secteur). Les parents seront informés dès que les dates seront fixées.

APC : Les activités pédagogiques complémentaires ont repris sur les moments méridiens. Prise en charge de 2 à 6 élèves, avec un focus particulier sur la lecture. Toujours fait avec l’autorisation des parents.

Stage de réussite : ce stage a été proposé à quelques enfants durant les vacances scolaires. On attend le bilan des enseignants, mais cela permet de rester sur une dynamique d’apprentissage.

**3. Questions diverses :**

**- Revêtement de la cour**: l’APELGC a redit à la mairie que la cour était râpeuse et glissante. Certains enfants se blessent et peuvent avoir des cicatrices. Le revêtement n’est pas adapté à une cour d’école.

La Mairie va demander à Bouygues ce qu’il est possible de faire mais étant une école moderne c’est compliqué.

Un autre aménagement de la cour pourrait être envisagé dans un premier temps.

**- Traversée devant l’école :** suite au confinement et aux travaux, le rond point rue de Plaisance/rue de l’Aigle est de plus en plus emprunté. Une expérimentation est en cours pour savoir ce qui est le plus efficace pour la sécurité des enfants. La personne qui fait traverser les enfants devant l’école s’est déplacée et est maintenant devant le restaurant « les Marines ». Il ne sera pas possible d’avoir deux personnes pour la traversée donc à voir ce qui paraît le plus efficace.

Prochain conseil : le 9 mars